



AEF Dépêche n°546107 - Paris, le 21/09/2016 16:52:00

- Hebdo Défense -

- 217.114.201.5 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Europe de la défense : le président de la fondation Robert Schuman préconise une "coopération progressive"

Par Clément Giuliano , Gabriel Thierry



Jean-Dominique Giuliani
Charly Gallo

"Toutes les grandes déclarations sur la création d'une armée européenne, nous les comprenons, mais elles sont assez vaines." C'est ce qu'estime Jean-Dominique Giuliani, président de la fondation Robert Schuman, dans une interview à AEF. Interrogé sur les récentes annonces politiques relatives à la coopération de défense en Europe, ce dernier estime que "dans l'immédiat, chaque État membre doit faire des efforts, chez lui d'abord". Les États européens "se sont désarmés", regrette-t-il. Mais, prévient-il, "seuls les États membres peuvent envoyer des gens se faire tuer pour une cause. Il faut donc procéder par la coopération progressive".

AEF : Les ministres français et allemand de la Défense avaient appelé à "des actions concrètes" en matière de défense, avant le sommet de Bratislava, vendredi 16 septembre 2016 (lire sur AEF)...

Jean-Dominique Giuliani : Avant ce sommet, il y a eu en effet une initiative franco-allemande, dans le cadre des traités actuels, visant à stimuler les actions du service d'action extérieure de Federica Mogherini, Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Cette initiative visait également à mettre sur la table une coopération structurée permanente et d'orientation tendant à organiser les financements de défense de façon plus efficace (lire sur AEF).

Je précise que cette initiative est franco-allemande, pas des 27 États membres. La défense n'est pas une compétence européenne mais relève du domaine inter-gouvernemental. Quiconque prétendrait le contraire, y compris au sein de la Commission, serait dans l'erreur. Pour l'instant, les institutions européennes ne peuvent pas prendre l'initiative, même si le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a très habilement suggéré qu'il pourrait aider à faire un fonds de financement de la recherche de défense (lire sur AEF). Mais quand, par exemple, le président du Parlement européen ou d'autres s'expriment sur la

défense, ils font du tort au projet européen car ce n'est pas de leur compétence : plus ils en parlent, moins il y a de chances que cela se produise.

La France et l'Allemagne sont donc dans leur rôle en essayant de stimuler, après un travail assez intense, les progrès d'une Europe de la défense qui piétine depuis longtemps. Leur initiative a suscité de l'intérêt. Il y aura vraisemblablement des États membres qui vont la rejoindre. Je sais que la Pologne et des pays de l'Europe centrale ont manifesté de l'intérêt pour une telle démarche. La Pologne, quand elle présidait l'Union européenne, avait d'ailleurs proposé une coopération structurée permanente.

AEF : La question a-t-elle donc progressé selon vous ces dernières semaines ? Est-il réaliste de voir quelque chose émerger à moyen terme ?

Jean-Dominique Giuliani : Elle progresse, car la France et l'Allemagne ont fait une proposition qui n'existait pas sur la table jusqu'ici. Dans tous les cas, ce qui se passe depuis les événements en Ukraine et l'annexion de la Crimée, c'est un coup d'arrêt au désarmement en Europe, qui reste à confirmer. Plusieurs États membres ont réaugmenté leur budget de la défense, notamment des pays aussi inattendus que la Suède, qui n'est pas membre de l'Otan, les pays baltes, bien sûr, la Pologne, la France ou encore l'Allemagne, qui fait un effort important en augmentant son budget de la défense de plus de 7 %.

C'est une phase nouvelle qui a laissé penser aux ministres français et allemand de la Défense qu'il y avait une opportunité pour faire quelque chose avant la fin de l'année. Il y a des rendez-vous, une réunion des ministres de la Défense, et deux conseils européens qui devraient permettre d'essayer d'avancer. On parle ainsi d'un quartier général européen pour mieux coordonner les opérations civiles et militaires, on parle d'un début de commencement de financement commun de certains investissements de défense... Le ministre français de la Défense a saisi au bond cette nouvelle orientation de notre partenaire allemand pour faire une action en commun, ce qui est à mon avis la bonne voie.

AEF : Que préconisez-vous, à la fondation Robert Schuman, en matière de défense européenne ?

Jean-Dominique Giuliani : Toutes les grandes déclarations sur la création d'une armée européenne, nous les comprenons, nous pouvons les partager sur le très long terme, mais elles sont assez vaines. Dans l'immédiat, chaque État membre doit faire des efforts, chez lui d'abord. Nous avons fait le compte : en moyenne, chaque pays dépense 30 % de son PIB dans la santé, les prélèvements sociaux, l'aide sociale et la solidarité, et 1,2 % du PIB pour la défense. Dans le monde actuel, c'est irresponsable. La première chose commence donc par une volonté des États membres.

Ensuite, il est clair qu'il y a des possibilités de mutualisation, c'est ce que proposent d'ailleurs les Français et les Allemands, dans le domaine du support, dans le transport aérien, le ravitaillement en vol, les hôpitaux... Troisièmement, les capacités de combat sont nécessaires car, pour nous, être prêts à faire la guerre, c'est l'éviter. Après la chute du mur de Berlin, les États européens ont estimé qu'ils vivaient dans la paix perpétuelle d'Emmanuel Kant, se sont désarmés.

Pour les capacités de combat, là il n'y a plus grand monde : il y a des États de petite taille, qui sont capables de fournir des éléments prêts à s'engager – les Belges, les Néerlandais, les Danois, les Baltes — mais en termes de capacités il n'y a que la France et le Royaume-Uni. Il est donc nécessaire que ce dernier pays ne s'éloigne pas d'une solidarité de défense européenne.

AEF : À quoi pourrait servir concrètement le fonds européen de défense proposé par Jean-Claude Juncker ?

Jean-Dominique Giuliani : Le président de la Commission européenne souhaite doper l'effort de recherche de défense. À la Commission, il y a des travaux, sous l'impulsion du Parlement européen, tendant à dire qu'il va falloir, à un moment ou à un autre, que les fonds européens servent aussi à la défense, ce qui est aujourd'hui interdit par les traités. La déclaration de Jean-Claude Juncker montre qu'il est un véritable patron politique et qu'il veut changer tout cela, et amener sa pierre à l'édifice.

Mais encore une fois, cela dépend des États membres, ce n'est pas de sa compétence. À chaque fois que la Commission européenne s'est mêlée de la défense, telle la directive sur les marchés de défense, nous ne pouvons pas dire que cela ait été un vrai succès. Pour l'instant et pour longtemps encore, seuls les États membres peuvent envoyer des gens se faire tuer pour une cause. Il faut donc procéder par la coopération progressive.

La Commission européenne veut s'occuper des industries de défense, mais ce n'est pas une très bonne idée. Les industries de défense européenne sont essentiellement françaises, allemandes, britanniques, et un peu italiennes. Elles ne manquent pas de compétitivité mais de commandes, de demande, de crédits. Seuls les États membres peuvent débloquer ces situations, nous l'avons vu avec Airbus ou avec Nexter. C'est ce type de coopération qui peut faire débloquer les choses. S'il y a de l'argent, les industriels savent faire et sont particulièrement compétents : la preuve, ils arrivent à conquérir des marchés étrangers.